

Procès-verbal du Conseil d'école du 7 novembre 2019

La réunion est présidée par Mme GROMIER et Mme GUILLOT est désignée pour effectuer le compte-rendu.

Membres présents

Les enseignantes : Mme GROMIER (directrice), Mme GUILLON (CE2), Mme GUILLOT (CE1-CE2), Mme BARRAGAN (CE1 ; CM2), Mme PIERRE (CP), Mme MICHEL (CP-CE1), Mme GAUTHIER (CM1), Mme ANGEL (CM2), Mme ARNAUD (PS-MS), Mme MORIN (PS-MS), Mme DEPRET (MS-GS), Mme FAURE (MS-GS)

Les représentants de la Mairie : M. MARX

Les représentants des ATSEM : Mme ROBLE

Les délégués des parents d'élèves : Mme MASSERON (MS), Mme CHAPPOT (PS, CE2), Mme DAVID (CM2), Mme MENDES DE PINA (MS), Mme CANIVET (CE1, CM2), Mme HENNEBELLE (CE1), Mme NICOLET (CM2), Mme CHIRAT (CM1), Mme JACQUET (CE1), Mme GRANIER (PS, GS)

Le DDEN : M. PENZ

Membres excusés :

Mme BASSAGET (Inspectrice), Mme LAMBERT (MS-GS)

Ordre du jour

- Présentation de l'équipe enseignante ;
- Présentation des délégués de parents d'élèves ;
- Bilan de la rentrée :
 - Effectifs ;
 - Rythmes scolaires ;
 - Projet d'école ;
- Approbation du règlement intérieur de l'école ;
- Prise en charge de la difficulté de l'élève ;
- Hygiène et sécurité ;
- Travaux et équipements ;
- Activités et projets de sortie ;
- Périscolaire ;
- Questions des parents.

Présentation des délégués de parents élus/bilan des élections

Une seule liste présentée, celle de la FCPE.

Mme Masseron, Mme David, Mme Jacquet, Mme Geoffre, Mme Guillet, Mme Chappot, Mme Chirat, Mme Hennebelle, Mme Mendes de pina, Mme Canivet, Mme Granier, Mme Nicolet.

Taux de participation des parents : 55,16 %

Remerciements à tous les parents qui ont contribué à la réussite de ces élections.

Présentation de l'équipe enseignante

PS-MS	Mme Morin Amandine
PS-MS	Mme Arnaud Ludivine
MS-GS	Mme Faure Virginie

MS-GS	Mme Lambert Delphine (lundi, mardi) et Mme Depret Anaïs (jeudi, vendredi)
CP	Mme Pierre Léa
CP-CE1	Mme Michel Julie
CE1	Mme Gromier Lisa (lundi, mardi) et Mme Barragan Shana (jeudi, vendredi)
CE1-CE2	Mme Guillot Mathilde
CE2	Mme Guillon Marie
CM1	Mme Gauthier Marine
CM2	Mme Angel Céline et Mme Barragan Shana

Cette année, il n'y a pas de professeurs remplaçants affectés à l'école.

Mme Gromier rappelle qu'elle a une décharge de direction les jeudis, vendredis et un mercredi sur deux. Elle peut recevoir les parents ces jours-là sur rendez-vous. Cependant, les parents sont invités à contacter d'abord en priorité les enseignantes concernées en cas de besoin.

Bilan de la rentrée scolaire

- **Effectifs :** effectifs en légère baisse.

(Rappel, rentrée 2018 : 313 élèves)

Effectifs au 7 novembre 2019 : 292 élèves (110 élèves en maternelle et 182 en élémentaire)

Moyenne par classe : 26,5

Les effectifs sont très chargés dans les classes de MS-GS, CM1, CM2.

L'équipe enseignante souhaite renouveler la demande à la mairie de modifier la carte scolaire afin que les élèves de GS, CM1 et CM2 qui arrivent soient affectés dans d'autres écoles.

- **Rythmes scolaires :**

Merci de bien respecter les horaires d'entrées et de sorties.

- Retour à la semaine à 4 jours

L'équipe enseignante souhaite discuter du sujet de la semaine à 4 jours. La mairie de Saint-Julien considère que ce n'est pas de sa compétence de décider de la répartition du temps pédagogique sur la semaine mais plutôt à l'Education Nationale. Comme la loi donne cette responsabilité à la mairie, les élus de Saint-Julien ont rencontré Mme l'Inspectrice de l'Education Nationale en charge de la circonscription de Saint-Julien qui leur a fait part des avantages pour les élèves de pouvoir bénéficier d'un temps d'enseignement tous les matins de la semaine ainsi que les avantages de la semaine à 4 jours pour les élèves. Les élus ont décidé de maintenir une organisation du temps scolaire sur 4,5 jours (avec école le mercredi matin).

Les enseignantes sont favorables à un retour à la semaine de 4 jours pour plusieurs raisons : tout d'abord, les enseignantes notent une grande fatigabilité des élèves en fin de semaine. De ce fait, les fins de semaines ne sont plus propices aux apprentissages.

Ensuite, l'équipe enseignante rappelle que la commune de saint julien en genevois est la seule commune de la circonscription étant restée à 4,5 jours (pour les écoles publiques : une école de saint julien est revenue à 4j), elle pense qu'il serait bien d'uniformiser les jours de classe sur l'ensemble de la commune et la circonscription.

De plus, le fait de rester à 4,5 jours pose le problème du remplacement le mercredi matin.

Enfin, l'équipe enseignante souligne aussi que la semaine à 4,5 jours nuit à la stabilité de l'équipe.

Les parents, eux, notent que les horaires ne sont pas adaptés pour les parents qui travaillent. En effet, peu de métiers permettent de finir avant 15h30 pour récupérer leurs enfants. Les enfants ont donc des journées parfois très longues (de 7h30 à 18h).

Les parents d'élèves et l'équipe enseignante ne sont toujours pas entendus à ce sujet.

- **Projet d'école :** il comporte 4 volets.

- 1) Amélioration des résultats des élèves au regard des compétences du socle commun : méthodes pour améliorer l'efficacité des apprentissages, enrichir son vocabulaire, manipuler pour comprendre ;
- 2) Parcours éducatifs (artistique et culturel, citoyen, santé) : comprendre les droits et devoirs de chacun, créer une programmation du parcours culturel et artistique, créer une programmation pour le parcours de santé et pour le parcours citoyen, créer le livret du nageur.
- 3) Réponse aux exigences d'une école inclusive, qui tient compte des élèves à besoins particuliers : faire progresser chaque enfant à son rythme en différenciant.
- 4) Vie scolaire : amener les parents à ne pas craindre l'école et impliquer les familles dans la vie de l'école.

- **École / Famille :**

Une réunion a été organisée avec les parents dans chaque classe en début d'année.

Des rendez-vous individuels peuvent être proposés aux parents par les enseignantes en cas de besoin.

Règlement intérieur

Ajout de « L'instruction est obligatoire pour tous les enfants à partir de 3 ans. » dans le règlement intérieur.

Vote du règlement intérieur : 25 pour, 0 contre, 0 abstention.

Prise en charge de la difficulté de l'élève

- Les activités pédagogiques complémentaires (APC), effectuées par les enseignantes, ont lieu le plus souvent une fois par semaine, le mardi ou le jeudi de 15h30 à 16h30 selon les groupes. En période 1, certains groupes en ont bénéficié deux fois par semaine afin de progresser efficacement en lecture fluence. La priorité a été donnée à la lecture fluence en période 1 pour tous les élèves.
- RASED : La maîtresse E a pour rôle d'aider les enfants en difficultés scolaires. Il manque des maîtresses E, de ce fait celles en poste ont agrandi leur secteur d'intervention. Cette année, elles interviendront dans les secteurs prioritaires (Buloz, Puy et Valleiry). Elles n'interviendront donc pas dans notre école cette année.
- Évaluations nationales

Elles ont été passées par les élèves de CP et de CE1 en début d'année et permettent d'identifier les difficultés et d'adapter les programmations ainsi que le projet d'école aux besoins des élèves. Les résultats seront communiqués aux familles.

- AVS : des élèves ont des notifications de la MDPH pour avoir une AVS. En période 1, 3 AVS seulement ont été affectées sur l'école. Il en manque encore.

Hygiène et sécurité :

- Plan vigipirate toujours d'actualité. Mme Gromier rappelle que les locaux sont fermés à clef d'où l'importance de respecter les horaires car il n'y a personne pour aller ouvrir aux retardataires.
- Le 1^{er} exercice alerte incendie a été effectué en septembre. Il s'est bien déroulé. Un problème de maintenance a été signalé en mairie.
- Un exercice « attentat intrusion » a été fait en octobre. L'exercice s'est bien déroulé.
- Médecine scolaire : visite annoncée de l'infirmière scolaire pour les CP en période 2 et les nouveaux inscrits des CE1 et CE2. Elle reviendra plus tard pour les CM.
- « Momo challenge » : Suite à une séance sur le harcèlement en CM, des élèves sont venus voir les enseignantes pour leur parler de ce sujet. Des enfants ont été contactés via WhatsApp, ils reçoivent des séries de défis à réaliser et des menaces s'ils ne les font pas. Les enseignantes souhaitent prévenir les parents afin qu'ils soient très vigilants, les enseignantes vont l'être également. Les familles des enfants concernés vont être prévenues et les enfants de CM1 et CM2 vont être sensibilisés.
- Ménage : le contrat avec l'entreprise de nettoyage ne prévoit pas le ménage dans les classes le mercredi après-midi. Les enseignantes soulignent que le mercredi est un jour travaillé au même titre que les autres jours. L'équipe enseignante demande à ce que le ménage soit fait en totalité le mercredi et que si cela est impossible qu'au moins les tables et le tableau soient nettoyés. L'hygiène est en effet importante pour éviter les épidémies.

En période 1, l'équipe enseignante a constaté que le ménage n'avait pas été fait à plusieurs reprises. L'entreprise de nettoyage et la mairie en ont été informées. Il y a toujours des problèmes importants concernant le ménage qui n'est pas fait correctement dans les classes, salle de motricité, sanitaires... Cela pose un réel problème d'hygiène, notamment en maternelle.

La mairie n'apporte aucune réponse pour le moment. Un contrôle devrait être fait avec la directrice et les responsables de l'entreprise de nettoyage.

Une personne est venue constater le nettoyage des classes avant les vacances. Aucun retour n'a été fait pour l'instant.

Un point sera fait au prochain conseil d'école pour savoir ce qui a été fait pour endiguer ce problème. Suite aux échanges lors de ce conseil d'école, la mairie a convoqué l'entreprise de ménage le vendredi 15 novembre pour contrôler le travail effectué. Ce temps de contrôle a été fait en présence de l'adjoint au maire en charge des écoles et de Mme la directrice de l'école. Il a été constaté que l'école était propre, une classe d'élémentaire n'avait pas été nettoyée. Les enseignantes avaient remarqué une amélioration après le conseil d'école.

Cette rencontre a surtout permis un échange entre le personnel enseignant et l'entreprise de ménage sur le détail des prestations effectuées chaque jour et celles relevant des vacances scolaires. Les coordonnées détaillées de la directrice adjointe de l'entreprise de ménage ont été communiquées à Mme la directrice de l'école afin d'assurer une réactivité si des soucis devaient être constatés dans le futur.

Les enseignantes espèrent que cela va perdurer.

Travaux et équipements

- Matériel informatique : Les 6 ordinateurs manquants ont été livrés. Nous avons donc 16 ordinateurs mobiles.

Une demande est réitérée concernant 3 VPI, deux en élémentaire et un en maternelle. La mairie va commander un nouveau vidéoprojecteur. Elle récupérera les anciens vidéoprojecteurs de Buloz et les donnera aux Prés après le déménagement de Buloz.

- Difficulté de communication entre l'école et la mairie. Il y a beaucoup d'interlocuteurs, il est difficile de savoir à qui s'adresser. Par ailleurs, il n'y a pas toujours de retours clairs sur le traitement des problèmes signalés et des interventions effectuées.
- Travaux aux abords de l'école.

L'équipe enseignante informe qu'elle a eu de nombreuses plaintes et demandes de parents concernant la sécurité des élèves aux abords de l'école. Rien n'est prévu pour faire traverser les enfants sur le trajet pour venir à l'école : pas de passage piéton. Les travaux ne sont pas stoppés aux horaires d'entrée et de sortie des élèves : les godets des pelles-mécaniques passent au-dessus des têtes des piétons... Cela est dangereux. Les enseignantes et les parents demandent au minimum la présence de la police municipale aux heures de passage des enfants. La mairie n'a pas répondu favorablement à cette demande. L'équipe enseignante et les parents aimeraient des solutions avant qu'il n'y ait un accident.

- Point sur le projet de rénovation de l'école.

Une réunion a eu lieu ce jour.

Les ALGECO ont été déposés dans la cour de l'école. Les classes de CP et CP-CE1 déménageront à la rentrée des vacances de février. Cela engendre un manque d'espace considérable dans la cour. Il n'y a plus de tables de ping-pong, plus de terrain de basket et plus de terrain pour la balle aux prisonniers. Cela est regrettable sachant que les travaux ne commenceront pas avant 3 mois. Cela posera également des problèmes de sécurité lors des récréations (enfants trop nombreux).

Les enseignantes s'inquiètent du manque de place et de rangement dans les ALGECO. Il faudra savoir où stocker certaines choses. Elles demandent à ce que des armoires soient installées en amont et à avoir accès aux ALGECO pour pouvoir déménager progressivement.

Des fuites ont été constatées sur l'un des ALGECO lorsqu'il était à l'école François Buloz. Une intervention a été effectuée. L'équipe enseignante aimerait un contrôle régulier afin que le problème ne se reproduise pas. Un volet roulant est aussi défectueux.

Les enseignantes de maternelle souhaitent ajouter que les jours de pluie, il n'y a plus d'endroit pour s'abriter dans la cour. Elles ne peuvent donc pas sortir en récréation avec les enfants, elles restent dans les classes ou dans la salle de motricité. Les matinées sont donc longues pour les enfants.

En ce qui concerne le projet de construction, les parents interpellent l'élue sur la perte de place importante

dans la cour. Ils demandent que si le chemin des écoliers ne peut être supprimé, il serait intéressant d'y construire la noue large de 2 mètres prévue dans la cour de l'élémentaire.

Activités et projets de l'école

- Coopérative USEP

Renouvellement des membres de la coopérative USEP lors de l'AG du 30 août 2019. Mme Faure est la trésorière, Mme Lambert la secrétaire et Mme Arnaud la présidente.

- SOU, pour rappel, le SOU a pour objectif de financer les projets des classes et elle récolte de l'argent via les manifestations qu'il organise : marché de Noël (7 décembre), vide grenier, vente de gâteaux, vente de chocolats, carnaval (28 mars 2020)... Les enseignantes la remercient.
- Cross de l'école : participation de tous les élèves de l'élémentaire. Cela s'est bien passé. L'équipe enseignante souhaite remercier les parents qui se sont rendus disponibles et qui ont accompagné les classes.
- PEAC « École et cinéma » pour tous les élèves (1 film par trimestre). Entrées prises en charge par le Sou des écoles. Les enseignantes la remercient.
- Intervention de la prévention routière en élémentaire. Une séance a déjà été effectuée pour les CM1 et les CM2.
- Les classes de maternelle fabriqueront des objets pour le marché du Noël du Sou des écoles qui aura lieu le 7 décembre
- Le père-noël viendra aussi en maternelle la semaine avant Noël.

Classes	Projets culturels	Projets sportifs	Autres
PS-MS de Mme MORIN	- Éveil chorégraphique pour les MS - Bibliothèque - École et cinéma		- Sciences - Sortie au Hameau du Père Noël
PS-MS de Mme ARNAUD	- Éveil chorégraphique pour les MS - Bibliothèque - École et cinéma		- Sciences - Sortie au Hameau du Père Noël
MS-GS de Mme FAURE	- École et cinéma - Bibliothèque (rencontre auteur) - Musique à l'école - Spectacle « Ma maîtresse »		- Sciences - Sortie au musée du paysan
MS-GS de Mme LAMBERT et Mme DEPRET	- École et cinéma - Bibliothèque (rencontre auteur) - Musique à l'école - Spectacle « Ma maîtresse »		- Sciences - Sortie au musée du paysan
CP de Mme PIERRE	- École et cinéma - Musique à l'école	- Cross - Piscine - Escalade	- Assistante anglais - Lecture plaisir avec l'association « Lire et faire Lire »
CP-CE1 de Mme MICHEL	- École et cinéma - Musique à l'école	- Cross - Piscine - Escalade	- Assistante anglais - Lecture plaisir avec l'association « Lire et faire Lire »
CE1	- École et cinéma	- Cross	- Assistante anglais

de Mme GROMIER et Mme BARRAGAN	- Bibliothèque (rencontre auteur)	- Piscine - Escalade	- Concours Plume en herbe
CE1-CE2 de Mme GUILLOT	- École et cinéma - Bibliothèque (rencontre auteur)	- Cross - Piscine - Escalade	- Assistante anglais
CE2 de Mme GUILLON	- École et cinéma - Projet de classe avec interventions de certains parents sur le thème de l'art	- Cross - Piscine - Ski de fond	- Prévention des premiers secours
CM1 de Mme GAUTHIER	- École et cinéma - Création danse	- Cross - Ski de fond - Golf	- Assistante anglais
CM2 de Mme ANGEL et Mme BARRAGAN	- École et cinéma Atelier graff et street art	- Cross - Ski de fond - Golf	- Assistante anglais - Croix rouge

Périscolaire

- Accompagnement à la scolarité « Apprendre à apprendre » à la demande de Mme Wendelin, responsable du périscolaire, les enseignantes ont soumis une liste d'élèves parmi ceux qui étaient inscrits aux Tap. Les enseignantes rappellent que l'organisateur reste le périscolaire.

Questions des parents

- La Charte de l'utilisation des locaux est en cours de rédaction. Elle sera commune à toutes les écoles.
- Problèmes concernant la cantine : un mot va être fait et transmis aux parents d'élèves.
- Périscolaire : le code couleur en maternelle est mal compris des parents.
- TAP : les parents ne savent pas ce que leur enfant fera et donc quel matériel donner aux enfants, quelle tenue etc.
- Les parents renouvellent la demande d'une ATSEM par classe en maternelle à temps plein.
- Canicule 2019 : les parents questionnent la mairie sur ce qui est prévu pour les écoles en cas de canicule. Selon le représentant de la mairie, rien n'est prévu. D'après une représentante des parents d'élèves, c'est le plan communal de sauvegarde qui doit être activé : des choses doivent être prévues. Le représentant de la mairie doit se renseigner.
Interrogations concernant les ALGECO en cas de canicule.
- CLASS : Une demande a été faite lors des précédents conseils d'école. Lors du conseil du mois de juin M. Marx avait annoncé s'être rapproché de la Maison des Habitants et qu'une convention était en cours de rédaction. Interrogé sur l'avancement du dossier il indique que la Maison des Habitants n'a finalement pas le temps de gérer ce type de soutien aux familles. Les parents demandent à ce que cela soit discuté en réunion PEDT.

La séance est levée à 20h52.